

DANS L'ACTUALITE du 3 au 6 juillet 2015

Textes officiels

JORF n° 0154 du 5 juillet 2015

Préciser les modalités d'attribution des contrats de revitalisation artisanale et commerciale

[Décret n° 2015-815 du 3 juillet 2015 relatif à la procédure d'attribution des contrats de revitalisation artisanale et commerciale](#)

JORF n° 0152 du 3 juillet 2015

Modification de la composition et du fonctionnement de la commission chargée d'élaborer le statut du personnel de la Régie autonome des transports parisiens

[Décret n° 2015-798 du 1er juillet 2015 modifiant le décret n° 60-1362 du 19 décembre 1960 créant une commission mixte chargée d'élaborer le statut du personnel de la Régie autonome des transports parisiens](#)

Projet de loi

Croissance et activité : le projet de loi revient en commission en lecture définitive

[Mercredi 8 juillet à 16h15, la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques examine ce texte en lecture définitive, sous réserve de son inscription à l'ordre du jour. Cette réunion sera retransmise en direct sur le portail vidéo de l'Assemblée.](#)

Jurisprudence

Annulation partielle du décret relatif à l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme

[CE 26 juin 2015 association France Nature Environnement, req. n° 365876](#)

Annulation partielle avec une modulation dans le temps des effets de l'annulation d'un décret

[CE 26 juin 2015 association France Nature Environnement, req. n° 360212](#)

Défaut d'information de la méthode de test et de notation des offres

[CAA Bordeaux 22 juin 2015 société Mediascience, req. n° 13BX01763](#)

Vu par ailleurs

Urbanisme

Bercy-Charenton: les contours de ce futur quartier parisien se précisent

[Avec l'approbation du bilan de la concertation préalable, le projet d'aménagement du secteur Bercy-Charenton, dans le XIIe arrondissement de la capitale, franchit une nouvelle étape. Une ZAC pourrait être créée en 2016.](#)

Source : Le Moniteur du 03/07/2015

Parc de La Courneuve : Manuel Valls joue l'apaisement

[Opposé au projet de «Central Park» sur les franges du parc de La Courneuve, le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis lance une concertation sur le devenir du site. Comme le rappelle le Premier ministre, cette remise en cause ne signifie pas l'abandon de toute opération d'aménagement dans ce secteur.](#)

Source : Le Moniteur du 03/07/2015

Environnement

Pollution lumineuse : les experts et associations mettent en lumière des impacts cachés

[Dans un manifeste cosigné avec d'autres associations, l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes \(ANPCEN\) invite à adopter une approche plus transversale et intégrée des enjeux de la lumière. La pression de l'éclairage artificiel sur la biodiversité fait aussi l'objet d'une étude et de recommandations qui seront dévoilées le 7 juillet.](#)

Source : localtis.info du 06/07/2015

Collectivité territoriale

Réforme territoriale : toujours des désaccords après la seconde lecture de l'Assemblée nationale

[L'Assemblée nationale a terminé l'examen en seconde lecture du projet de loi « Notre » sur la réforme territoriale. Les transports scolaires, les ports, les intercommunalités restent des points de désaccord sur lesquels les deux chambres du Parlement risquent de batailler fermement en commission mixte paritaire.](#)

Source : le Moniteur du 03/07/2015

Vu dans les revues

AJDA n° 23-2015 du 6 juillet 2015 p.1326, *L'attractivité des travaux publics dépassée ?*, par Nicolas Font

RDI n° 7/8 – juillet-août 2015 p.332, *La délimitation du périmètre des concessions – L'exemple des colonnes montantes*, par Stéphane Braconnier

RDI n° 7/8 – juillet-août 2015 p.349, *Annulation de la DUP : quid de la poursuite des travaux ?*, par René Hostiou

RDI n° 7/8 – juillet-août 2015 p.373, *Sur le point de départ du délai du déféré préfectoral contre un permis tacite*, par Pierre Soler-Couteaux

RDI n° 7/8 – juillet-août 2015 p.378, *Les contestations de la révision du SCOT de la région urbaine de Grenoble : rejet et sursis à statuer*, par Jean-Philippe Strebler

Presse

Étalement urbain : 15 ans de schizophrénie législative

[Il faut stopper l'étalement urbain ! Un mot d'ordre qui guide les politiques d'urbanisme depuis des années. Pourtant, le mitage du territoire se poursuit et même s'amplifie. Et pour cause : la législation en matière d'urbanisme est inefficace.](#)

Source : les Echos du 06/07/2015